



*pour une planète vivante**

WWF France

Bois de Boulogne
1 carrefour de Longchamp
75016 Paris
France

Standard : 01 55 25 84 84

Fax : 01 55 25 84 74

Communiqué de Presse

Paris, le 07 Juillet 2010

Le Parlement européen dit NON au bois illégal

Strasbourg / Brussels – Le 07 juillet : une écrasante majorité d'eurodéputés (644 sur 685) a voté aujourd'hui un règlement qui vise à bannir du marché européen le bois illégal.

Une avancée considérable

Si ce règlement est adopté par le Conseil des ministres de l'Agriculture en septembre prochain, cela signifiera qu'à partir de 2012, le bois illégal sera banni du marché européen. Les entreprises important du bois devront tracer leur produit pour apporter des garanties d'informations sur le pays d'origine et la légalité du bois exploité.

« Grâce au vote du Parlement européen, l'industrie européenne du bois va devoir utiliser exclusivement du bois légal. Il est enfin mis un coup d'arrêt aux entreprises qui prospèrent grâce à l'exploitation illégale et à la destruction des forêts » déclare Jean Bakouma, responsable du pôle Forêt au WWF-France.

Il souligne : « Ce règlement va aussi redonner de la compétitivité aux filières européennes. Après des années de commerce incontrôlé du bois, l'UE agit enfin pour réduire son empreinte écologique sur les forêts du monde et permettre ainsi de répondre de manière durable à la demande grandissante de produits bois et papier »

Une première étape qui favorisera l'essor de la certification

Le WWF salue la décision des députés européens d'agir contre l'exploitation illégale des forêts. Ce vote est l'aboutissement de dix ans d'efforts des principales ONG environnementales.

« Il y a un an, les ministres européens de l'Agriculture avaient échoué à s'accorder sur une loi ambitieuse. Maintenant, ils doivent montrer leur volonté d'interdire les activités illégales dans le secteur forestier en veillant à l'entière application de ces nouvelles règles et en punissant les entreprises qui ne s'y conforment pas. Toutefois, le règlement ne concerne que la dimension légale des produits et ne constitue qu'une première étape qui va faciliter l'arrivée sur le marché des produits éco-certifiés crédibles » détaille Jean Bakouma

L'Union européenne est l'un des principaux importateurs mondiaux de bois : une part importante de ces importations (16-19%) provient de l'exploitation illégale des forêts. Or la déforestation est responsable d'environ 20% des émissions de gaz à effet de serre et les forêts abritent plus de la moitié de la biodiversité terrestre. 350 millions de personnes à travers le monde dépendent intégralement des écosystèmes forestiers pour leur subsistance. L'équivalent d'un terrain de football de forêt tropicale disparaît toutes les deux secondes.

* *for a living planet*®

Reconnue d'Utilité Publique par le décret du 24 mars 2004 et bénéficiant des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987.

Faites un geste pour la planète : réduisez votre empreinte et soutenez le WWF

Retrouvez-nous sur www.wwf.fr

Pour plus d'informations :

WWF Video "Timber Trade: Towards a Sustainable Market in the EU":

<http://www.youtube.com/watch?v=FxHkhOK7ISc>

Contacts:

Jean Bakouma, responsable du pôle Forêt au WWF-France, +33 (0) 6 15 39 16 89,

jbakouma@wwf.fr

Camille Lajus – Responsable presse – 01 55 25 84 61 – clajus@wwf.fr

Estelle Farge – Attachée de presse – 01 55 25 67 35 – efarge@wwf.fr